

DIRECTION

DECISION N° 2021-19



Objet : Délégation de signature

- Mme Emilie RENUIT, responsable communication
- Mme Mathilde SUSSON, apprentie qualité

La Directrice Générale du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN,

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L6143-7 et D6143-33 à 35 ;

Vu le décret n°2005-921 du 02 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L 6132-3 CSP, au sein des groupements hospitaliers de territoires (GHT) ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des GHT ;

Vu l'Arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion des Personnels de Directoire de la Fonction Publique Hospitalière du 14 août 2020 portant en maintien de position de détachement de Madame Sophie DELMOTTE en qualité de Directrice Générale du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN à compter du 12 septembre 2020 ;

Vu le contrat à durée indéterminée en date du 15 juillet 2020 signé entre Madame la Directrice Générale du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN et Madame Virginie PIGOT par lequel celle-ci est recrutée en qualité de Directrice des Organisations et Projets (catégorie A) à compter du 14 septembre 2020 ;

Vu le contrat à durée indéterminée en date du 4 janvier 2021 signé entre Madame la Directrice Générale du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN et Madame Emilie RENUIT par lequel celle-ci est recrutée en qualité de responsable communication à compter du 11 janvier 2021 ;

Vu le contrat d'apprentissage en date du 23 septembre 2020 signé entre Madame la Directrice Générale du Groupe Hospitalier SECLIN CARVIN et Madame Mathilde SUSSON par lequel celle-ci est recrutée responsable adjointe qualité à compter du 23 septembre 2020 ;

Vu la convention constitutive du GHT LMF1 (Lille Métropole Flandre Intérieure) en date du 1^{er} juillet 2016.

DECIDE :

A compter du 22/03/2021

Article 1- Objet

La présente décision précise les modalités de délégation de signature de Mme Sophie DELMOTTE, Directrice Générale du Groupe Hospitalier Seclin Carvin, concernant la direction des Organisations et projets.

La présente délégation de signature n'empêche pas la directrice générale, dès lors qu'elle le juge opportun, de demander à ce qu'un acte soit présenté à sa signature.

A son initiative, le délégataire tient informé la directrice générale des actes qui justifient d'être portés à sa connaissance et qui méritent un examen spécifique.

Article 2- Délégataires

Mme Emilie RENUIT, responsable communication

Mme Mathilde SUSSON, apprentie qualité

Article 3- Attributions du délégataire

En cas d'absence de Mme Virginie PIGOT, Directrice des Organisations et Projets, Mme Emilie RENUIT reçoit délégation pour :

- Signer les communiqués de presse
- Organiser des événements afin de promouvoir le Groupe Hospitalier
- Diffuser tout support à destination des usagers ou du personnel afin de promouvoir le Groupe Hospitalier

En cas d'absence de Mme Virginie PIGOT, Directrice des Organisations et Projets, Mme Mathilde SUSSON reçoit délégation pour signer les courriers relatifs aux demandes d'accès des patients, résidents, représentants légaux, ayant droits et mandataires à leurs dossiers médicaux ;

Article 4- Dépôt des signatures

Les signatures ou paraphes de la délégataire est recueilli dans un registre tenu à jour par le secrétariat de la direction générale de l'établissement.

Article 5- Effet et publicité

La présente décision sera transmise sans délai au comptable de l'établissement.

La présente délégation est notifiée au délégataire et fait l'objet d'une transmission aux directions de l'établissement.

Elle sera portée à connaissance du Conseil de Surveillance de l'établissement.

Fait à SECLIN, le 22/03/2021

LA DIRECTRICE GENERALE,

Sophie DELMOTTE



Destinataires

Mmes Emilie RENUIT et Mathilde SUSSON

M. Le Directeur des Finances

M. le Comptable du Trésor

Archives